



SECHERESSE ANNONCEE

**Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) réunies au sein des
Collectifs Saône et Doubs Vivants (SDV) et Loue et Rivières Comtoises (LRC)**

**demandent face à l'urgence climatique
l'installation des Etats Régionaux de l'Eau et la mise en œuvre d'un plan Marshall
en faveur des économies d'eau et de la reconquête des milieux naturels
en Bourgogne Franche-Comté.**

**Loue et Rivières Comtoises
<http://www.soslrc.com/>**

**Contacts : Marc GOUX – 06 80 23 59 93 mail : marc.goux@gmail.com
Philippe KOBERLE- 06 31 95 31 50 mail : pkoeb@aol.com
Christian TRIBOULET-06 76 54 82 12 mail : christian.triboulet@neuf.fr**

Alors que le printemps arrive, l'état des recharges des nappes phréatiques de surface et souterraines de la région restent préoccupantes. **A ce jour, selon différentes sources les niveaux moyens cumulés des nappes avoisineraient un déficit de 40 à 50% d'eau.**

C'est simple si le printemps reste sans pluie, 2019 sera – après une année 2018 catastrophique - une année noire. Les pénuries d'eau pour l'alimentation en eau potable des populations seront très importantes. La plupart des secteurs d'activités économiques régionales (agriculture, forêt, tourisme, industries...) seront impactés avec des productions ou des activités réduites.

Il ne fait plus de doute que le réchauffement climatique est en place et que nos sociétés devront s'adapter.

Il nous faut collectivement accentuer les politiques de sobriété et d'efficacité pour réduire les consommations d'énergie et les émissions des gaz à effet de serre d'un facteur 4 d'ici 2050, et parallèlement développer des plans d'adaptations individuels et collectifs pour vivre avec moins d'eau.

Les études d'impacts locales sur le réchauffement climatique indiquent dans notre région une diminution des niveaux d'eau en 2050 de 40 à 50% lors des périodes les plus critiques (printemps, été). 2018 serait une année moyenne à cet horizon.

Si l'état de la situation commencent à angoisser bon nombre de citoyens, chefs d'entreprises et élus, les mesures prises relèvent plus de l'urgence et d'une fuite en avant que d'une politique globale visant à réinterroger et reconfigurer totalement notre modèle de société.

Les réponses proposées (forages eaux profondes pour l'alimentation en potable, retenues collinaires pour l'irrigation des cultures) sont incertaines. Elles permettent temporairement de garder un modèle de développement non soutenable, dilapidant encore plus une ressource non renouvelable.

La mise en œuvre des grandes orientations d'adaptation au réchauffement climatique, de réduction des besoins et de préservation de la ressource eau ne pourra se faire que collectivement et par une prise en compte des réalités régionales.

La Région Bourgogne Franche-Comté comporte une grande diversité de problématiques de l'eau, des plateaux karstiques du massif jurassien, aux secteurs viticoles en passant par les plaines céréalières. Tous durement touchés par les aléas climatiques de plus en plus marqués, l'élévation de la température de l'eau des rivières et l'aggravation des étiages, deux facteurs qui amplifient les effets des pollutions trop nombreuses qui convergent vers ces milieux naturels. Des grandes villes dont certaines ont une situation catastrophique de leur système de collecte et de traitement des eaux usées, avec parfois une fragilité de leur ressource en eau potable. Ailleurs des gisements potentiels d'eau potable identifiés ne sont en l'état actuel pas protégeables. Autant de situations très défavorables pour affronter le choc du réchauffement climatique et qui justifie une mobilisation exceptionnelle des intelligences et des moyens.

C'est pourquoi les ONG appellent solidairement le Préfet de Région, la Présidente de Région et aux présidents d'Agence de l'Eau (Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie et Loire-Bretagne) et toutes en les collectivités en charge de la gestion de l'eau à la mise en place des Etats Régionaux de l'eau pour mettre en œuvre un plan d'engorgement en faveur de la ressource eau, avec une large implication de la société civile et des milieux professionnels.

Ce plan régional pourra s'appuyer sur les grandes orientations des assises Nationales de l'eau qui devraient se conclure ses travaux avant 2019. Travaux appuyés en région sur une consultation publique via une plate-forme en ligne et un colloque eau et changement climatique organisé par les agences de l'eau le 15 novembre dernier

§§§§§§§§§§§§§§§§§§

Argumentation développée

Le dérèglement climatique est un processus long à se mettre en action. Il n'a pas encore transformé en élévation de T° les tonnages mondiaux de GES émis ces 15 dernières années, les plus importants de notre histoire planétaire. Ce dérèglement produit des effets contrastés qui ont en commun leur amplitude, leur fréquence, leurs conséquences économiques, écologiques et humaines élevées. En France La sécheresse actuelle dans l'Est contraste avec les pluies de sortie d'hiver et avec les pluies tragiques actuelles au Sud.

Le passage en alerte 3 fin 2018 de la région ou les aides spécifiques à l'agriculture pour l'achat de fourrages pour 10 millions d'euros votées par la Région l'année dernière, relèvent de mesures transitoires. Elles sont peu appropriées à la situation climatique qui s'installe dans la durée et va s'aggraver avec l'élévation de la température moyenne planétaire.

Ces actions sont dans la continuité de notre impréparation alors que depuis 20 ans toutes les informations et alertes scientifiques étaient disponibles. Vingt années de perdues à ne pas agir et surtout à continuer de faire des erreurs pour la ressource eau.

L'ensemble des secteurs d'activités économiques est concernée.

L'Agriculture, qui est en première ligne, aurait dû être en tête des mesures préventives. Une grande part de la recherche agronomique est restée orientée sur des mesures marginales d'économie d'eau visant le maintien du modèle agricole grand consommateur d'eau et grand déménageur de territoire. Les travaux de drainage de sous-solage, la destruction des haies et des talus, la rectification de ruisseaux, le développement des arrosages, et le recours à des plantes gourmandes en eau et en pesticides sont encore d'actualités dans notre région alors que leurs conséquences sur la ressource en eau sont désastreuses. Course couteuse aux rendements dans les deux grandes familles de production. Végétale avec des variétés fragiles et animale avec une génétique irresponsable faite au détriment de la rusticité, des troupeaux surdimensionnés et des productions hors sol même en zones AOP. Ces phénomènes sont le corollaire de la concentration et de l'augmentation constante de la taille des exploitations observée depuis la sortie de la guerre et qui s'accélère aujourd'hui avec le vieillissement des chefs d'exploitations agricoles.

Les mêmes dérives sont constatées en forêt. Les besoins inconsidérés pour la biomasse notamment énergie contribuent à une intensification et industrialisation lente de la filière identique à l'agriculture dont les effets désastreux verront le jour dans 20 ou 30 ans.

A ce stade de la situation, ne pas se ressaisir rapidement et en profondeur mettra en difficulté la plupart des activités économiques régionales par manque d'eau. La limite de résilience des milieux aquatiques sera vite dépassée, notamment par des assecs plus fréquents, plus vastes et plus longs.

Agir en rupture ne s'invente pas, demande de s'écouter et de travailler en solidarité complète notamment vis-à-vis des milieux naturels et avoir la lucidité d'arrêter les politiques publiques aux effets contradictoires.

C'est l'ensemble de la société qui est face à ses choix et qui doit pouvoir contribuer à élaborer les orientations adaptées à cette situation qui n'est pas une crise passagère. On voit très clairement les limites des démarches actuelles, toutes empruntées de bonne volonté, mais qui n'ont pas réussi à stopper les erreurs et initier les changements nécessaires à la hauteur des enjeux.

C'est pourquoi les ONG environnementalistes demandent la mise en place des « **Etat Généraux de l'Eau** ». Ceci pour mettre en œuvre localement avec intelligence les grandes orientations des Assises nationales de l'eau et développer un « **Plan Marshall sur l'eau** ». « Etat Généraux » et « Plan Marshal » deux termes avec toute leur force historique qui correspondent au niveau de gravité de la situation actuelle et de son urgence.

1. Un plan Marshall sur l'eau qui engage un vaste programme de sobriété et l'efficacité dans son utilisation. Des potentiels très importants d'économie existent dans les secteurs de l'habitat, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture.... Le recours à des ressources nouvelles sera possible une fois l'ensemble des pratiques et techniques d'économie d'eau mis en place et pas avant. La reconquête des centaines de puits de captage et fontaines abandonnés dans la région à la suite de pollutions devra être également engagée pour assurer au maximum les autonomies locales. La rénovation des réseaux d'eau potable également.

2. Un plan Marshall qui freine l'artificialisation des sols, favorise la réhabilitation des bâtiments et espaces urbains, permette l'infiltration de l'eau dans les sols, et accélère la végétalisation des villes et villages de la région pour lutter contre les îlots de chaleur

3. Un plan Marshall qui protège et restaure l'ensemble des écosystèmes aquatiques de la région, en premier lieu les zones humides. Plus de 80% des zones humides ont disparu depuis les années 1970 alors que leurs fonctions étaient double – le stockage de l'eau en hiver et sa restitution en été, avec comme effet bénéfique la filtration de pollutions.

4. Un plan Marshall qui met sur la table la question du bon usage des fonds publics sur les axes prioritaires suivants en s'appuyant sur le rapport Bisch dont celui sur l'agriculture le rapport Bisch complet :

- ne pas aggraver la situation par des fausses bonnes solutions (comme le sont les retenues collinaires et « les solutions technologiques comme les OGM ou les techniques sophistiquées d'irrigation » qui ne visent qu'au maintien d'un modèle inadapté. Voir le lien ci-dessous
- reconstruire les territoires, dévastés par les travaux connexes des remembrements, les sols déstructurés par la chimie du productivisme, qui ne retiennent plus l'eau.
- revenir de manière planifiée et encadrée à la rusticité animale et végétale avec des variétés et des espèces peu gourmandes en eau.
- lutter réellement contre la pollution chimique des eaux de surface et souterraines par le développement de l'agriculture biologique (Accélérer le développement des filières de production et des débouchés). L'échec total des plans écho-phyto successifs montre clairement
- soutenir les changements de comportements alimentaires actuels trop influencés par la publicité des industries agroalimentaires. (S'appuyer sur Afterre2050)
- déployer une agriculture basée sur des productions économes en eau et rendre possible la renaturation des rivières canalisées depuis les années 60.

<https://www.partagedeseaux.info/L-agriculture-face-au-dereglement-climatique-et-a-la-rarete-de-l-eau-le-risque>

5. Un plan Marshall qui instaure une fiscalité nouvelle basée sur une valeur économique élevée du prix de l'eau, et un système de facturation différenciée et progressive privilégiant en priorité les besoins vitaux

6. Un plan Marshall qui instaure la hiérarchie des usages dans l'utilisation de l'eau en priorisant les besoins vitaux (eau potable...), les activités agricoles pour l'alimentation...

7. Un plan Marshall qui instaure un schéma directeur d'alimentation en eau qui soit adapté à la géologie de la région, sa géographie et son climat. Les solutions universelles ne fonctionnent pas ou vont amplifier les problèmes.

**Les Organisations Non Gouvernementales réunies
au sein des Collectifs Saône et Doubs Vivants et Loue et Rivières Comtoises.**